



Inauguration  
du 17 novembre 2018

## EDITORIAL P.2

### + VIE MUNICIPALE P.3-11

Commission Communication	P.3-4
Commission Voirie	P.5-6
Commission sociale	P.6-7
Conseil municipal des enfants	P.8
Avis de la Mairie	P.9-14

### + VIE ECONOMIQUE P.15

Ecolibio	P.15
2ème rue	P.15

### + VIE SOCIALE P.16-18

ADMR	P.16
AMAD des 3 chemins	P.16
Secours catholique	P.17
Mission Locale	P.18

### + ENFANCE • JEUNESSE P.19-22

La cabane à rires	P.19-20
APEL	P.21
OGEC	P.22

### + VIE ASSOCIATIVE P.23-33

AFN	P.23
Club de l'amitié - Les Paszogeais	P.24
Tennis	P.25
Bibliothèque	P.26-27
Comité des fêtes	P.28-29
Moto club Les Baz'hardés	P.29
Le petit musée	P.30
Théâtre	P.30
Foot USBB	P.31-33

### + VIE HISTORIQUE P.34-36

Cérémonie du 11 novembre	P.34-36
--------------------------	---------

### + JEU DES ERREURS P.37

### + VIE PRATIQUE P.38-39

Interview	P.38
Etat Civil	P.38
Pluviométrie	P.38
Infos pratiques	P.39

#### Directeur de la Publication :

M. le Maire.

#### Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

#### Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,  
Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEULT.

Nombre d'exemplaires : 650.

#### Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



# Editorial

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais

Il y a un mois nous avons inauguré avec la population, les représentants de l'Etat, de la Région, du Département et des collectivités, les aménagements réalisés depuis un peu plus de deux ans. Lors de cette cérémonie, le sentiment des personnes qui découvraient notre jolie commune a été pour beaucoup, de nous envier les infrastructures de qualité dont nous bénéficions et cela dans un environnement idéal, en plein centre bourg, accessibles en toute sécurité et propices à la promenade. Alors sachons dans notre quotidien, apprécier et profiter pleinement de ce qui s'offre à nous même si cela peut parfois nous sembler être une évidence.

Dans cet élan, l'équipe municipale souhaite poursuivre les investissements avec la réhabilitation du vieux bourg. Aujourd'hui, les plans du projet s'affinent et nous vous invitons à venir les découvrir lors de la prochaine cérémonie des vœux. C'est bien évidemment un projet important qui va fortement impacter le quotidien des riverains durant les travaux mais dont, nous en sommes convaincus, la finalité profitera au plus grand nombre d'entre nous.

Après une année en sommeil souhaitée par le conseil municipal, le lotissement communal « Les Pins » se finalise et les premières habitations devraient s'élever au cours du premier semestre de cette nouvelle année. Ce projet s'inscrit totalement dans la politique souhaitée par les élus et le législateur. À travers le document du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat qui sera accessible au public dans les prochains mois, vous pourrez ainsi retrouver ce que sera l'urbanisme de demain à Bazoges en Pailiers.

On pourrait croire que l'activité d'une commune s'évalue à son programme d'investissement. Nous sommes persuadés que c'est bien vous, administrés, associations, artisans, commerçants, bénévoles d'un jour ou de toujours, qui êtes les acteurs principaux de ce mouvement et que les projets réalisés ne sont que la conséquence des besoins auxquels vous aspirez pour l'organisation de vos manifestations et le confort de votre quotidien. Nous, élus, nous ne sommes que les facilitateurs et les accompagnateurs de vos besoins et de vos idées parfois même les plus folâtres.

En cette période de fin d'année, permettez-moi au nom du conseil municipal des adultes, des enfants et du personnel communal de vous souhaiter une excellente année 2019 pleine de joies, de réussites et de bonne santé à vous et tous vos proches.

**Jean-François YOU**  
Maire

## COMMISSION COMMUNICATION

### + OPÉRATION "Nettoyons notre commune"



Le 29 septembre, une cinquantaine de personnes se sont réunies dès 10H pour sillonner les rues de la commune et ramasser les déchets. Cette opération organisée par le Conseil Municipal était parrainée par les magasins Leclerc qui ont fourni gants, chasubles et sacs. Bien équipés, petits et grands ont ainsi récupéré 52 kg de déchets sur leur passage. Beaucoup de mégots de cigarettes, de papiers de bonbons, de bâtonnets de sucettes ont notamment été collectés mais il y a aussi eu quelques « trouvailles insolites » telles qu'un tableau velleda ou encore un pieu métallique.

Cette randonnée aux parfums de civisme s'est terminée à midi par un petit pot convivial. La municipalité tient à remercier tous les participants !

Cette opération sera renouvelée l'an prochain, vous pouvez dès à présent noter la date dans vos agendas : **le dimanche 26 mai 2019 en matinée**. Elle sera suivie de notre traditionnelle **fête des voisins** où petits et grands pourront se retrouver pour partager un repas et passer un agréable moment ensemble.

### + JEU « Quel nom pour notre troisième lieu de vie de Bazoges-en-Pailers ? »

En mai dernier, la municipalité avait lancé un jeu dans le but de trouver un nom à notre troisième lieu de vie qui a ouvert en septembre. Vous avez sans doute découvert le nom retenu puisqu'il a été peint sur la façade du bâtiment pour l'inauguration : « **Espace Charles Perrault** ».

Pourquoi avoir retenu ce nom parmi les 50 réponses reçues ? Plusieurs propositions étaient accompagnées d'une petite explication et notamment celle-ci qui a beaucoup plu à l'équipe municipale et qui a finalement été retenue.

« Le bâtiment va servir pour la bibliothèque, l'école, le périscolaire, les Doigts de fée, la paroisse, les expositions et les associations, soit 7 lieux. Dans la littérature, on fait

référence aux bottes de sept lieues. Même si l'écriture et le sens sont différents, l'idée est de reprendre le nom de l'auteur très connu du conte « Le Petit Poucet » et donc de nommer ce troisième lieu l' « Espace Charles Perrault ».



## + JOURNÉE FESTIVE DU 7 JUILLET

Samedi 7 juillet 2018, une quinzaine d'associations ont participé à la seconde édition du **forum des associations** organisée par la municipalité. Les Bazogéais ont pu les retrouver sur un même site, échanger avec les bénévoles et s'inscrire. Merci aux associations pour leur implication !



Cette matinée a aussi été l'occasion pour la municipalité d'accueillir **les nouveaux arrivants et les bébés nés en 2017**. Après une petite présentation par monsieur le maire, les premiers se sont vus remettre la plaquette de bienvenue et les enfants sont repartis avec le bavoir « J'aime Bazoges ».



La journée s'est poursuivie avec **la fête des voisins**. Chacun avait apporté de quoi se restaurer pour déjeuner avec ses voisins et a pu ensuite profiter des animations gratuites : structures gonflables, sculptures sur ballon, spectacles de magie...



# COMMISSION VOIRIE

## + AMÉNAGEMENT DU SENTIER PIÉTON

Une extension du sentier le long de la route départementale 37 (Bazoges/Les Landes Génusson) va être créée pour rejoindre la route communale des Rancunelières.

Un accord vient d'être passé avec les propriétaires pour un droit de passage sur les propriétés privées.



## + AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DE L'AIRE DE JEUX

Une clôture double lisse a été installée pour sécuriser l'aire de jeux et le sentier piéton. Des places de parkings ont été créées.

Le coût des travaux réalisés par l'entreprise Badreau est de 7368 Euros et la clôture posée par le service technique est de 1300 Euros.



## + AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES PINS »

Les travaux de viabilisation du lotissement sont en cours.  
La mise en vente des 14 parcelles est au prix de 56,69 Euros du m<sup>2</sup> TTC.



## + AMÉNAGEMENT PLACE NOTRE DAME, GRANDE RUE, PETITE RUE, RUE DES DEMOISELLES, RUE DU CHÂTEAU

Le cabinet d'étude SAET est en cours de réalisation du projet ainsi que de l'estimatif des travaux.



### PLANNING DES TRAVAUX

- 1<sup>er</sup> semestre 2019 : réalisation des réseaux eaux pluviales et eaux usées,
- 2<sup>ème</sup> semestre 2019 : enfouissement des réseaux EDF et téléphoniques,
- Année 2020 : réalisation de la voirie définitive.

Une présentation du projet sera faite lors de la cérémonie des vœux.

## | COMMISSION SOCIALE

### + REPAS DES AÎNÉS

C'est dans une ambiance conviviale que nos aînés de plus de 70 ans se sont réunis à la salle des Mottais pour le repas annuel organisé par la commune. 72 personnes étaient présentes ce 7 novembre.

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, nos invités ont pu apprécier le repas. Chanteurs et conteurs ont animé brillamment ce moment festif.

La journée s'est achevée par les jeux de cartes, de société et de palets.



## + Suite à la dissolution des services CLIC, le soutien aux Seniors sur le territoire se réorganise

**Vous avez besoin d'être accompagné individuellement, Le département vous accompagne :**

Informations sur vos droits, démarches administratives, réponses aux problèmes liés au vieillissement : maintien à domicile, services, hébergement temporaire, ...

**Contactez la MDSF :** Maison Départementale des Solidarités et de la Famille **pour un rendez-vous avec la Référente** de St Fulgent : 6 rue Jules Verne, **Tél : 02 28 85 76 00**

**Vous souhaitez participer aux actions de PREVENTION,** réunions d'Information - ateliers collectifs groupes de parole - Ciné Seniors...

**Contacteur :** HUCHET Lucie, Chargé de Prévention Seniors, **Tél : 06-73-71-94-65,**

**Mail :** [ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr](mailto:ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr)



## CME

### + JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE CHAUCHÉ



Après avoir adressé un courrier au Conseil Municipal des Enfants de Chauché pour une proposition de jumelage, ce dernier a approuvé l'idée en nous invitant chez eux le 6 Juillet. Accueillis en mairie, nous nous sommes présentés et avons échangé sur le fonctionnement de chaque conseil. Puis, nous avons participé à un quizz opposant les deux communes sur le thème « connaissons-nous nos communes? » Nous avons poursuivi par la visite de Chauché avec ses différentes structures. Après cette matinée bien remplie, nous avons pique-niqué et continué cette journée ensoleillée par des jeux de plein air : palets, pétanque et molky. La rencontre s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité. A notre tour de les recevoir en fin d'année scolaire !

### + ÉLECTIONS

Les 72 élèves, réunissant les classes de CE2, CM1 et CM2, se sont rendus en mairie le lundi 5 novembre pour renouveler le Conseil Municipal des Enfants. Pour les CE2, ont été élus Jade, Théo et Marcelino en remplacement des 3 CM2 de l'an passé. Suite au départ de la commune d'une élue, Maëlla a été retenue en CM1. Ils ont rejoint Louise, Kenza, Alais, Mathis et Calvin. Au programme pour l'année: participer au Téléthon, décorer le sapin de Noël de la mairie, visiter les personnes âgées à l'occasion des vœux, préparer la chasse aux œufs, organiser la rencontre avec le Conseil Municipal Jeunes de Chauché. Et de nouveaux projets sont à venir !



# AVIS DE LA MAIRIE

## + URBANISME

### DÉMARCHES À FAIRE EN AMONT DE TOUT PROJET DE CONSTRUCTION

Aller sur le site [www.ccfulgent-essarts.fr](http://www.ccfulgent-essarts.fr) - onglet urbanisme et habitat - autorisations d'urbanisme, puis cliquer sur la photo construire ou réhabiliter. **Toutes les situations possibles sont répertoriées.** Vous pourrez alors imprimer le document dont vous avez besoin.

**Vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme** de la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent - Les Essarts (Tél 02.51.43.81.61 l'après-midi) pour tous vos travaux de construction, **d'extension** ou de rénovation. Le service reçoit également sur rendez-vous pour connaître la faisabilité de votre projet et le *montant des taxes d'urbanisme* que vous devrez acquitter pour les inclure dans votre plan de financement.

Le dépôt de votre dossier se fait ensuite au secrétariat de la Mairie dont dépend le terrain. Après le délai d'instruction, un arrêté vous sera remis. **Vous ne devez en aucun cas commencer les travaux avant d'en avoir l'autorisation.** Des travaux supplémentaires pourront être exigés pour vous mettre en conformité ou votre projet devra être modifié.

**Tant que le plan local d'urbanisme n'est pas validé, il faut déposer une déclaration préalable pour toute construction de moins de 20 m<sup>2</sup> et un permis de construire au-delà.**



## + ACTES D'ÉTAT CIVIL : DEMANDES DE COPIE OU D'EXTRAIT



Un service existe également en ligne. Il n'est pas nécessaire de créer un compte. Connectez-vous sur le site [Service-Public.fr/mademarche/EtatCivil](http://Service-Public.fr/mademarche/EtatCivil) et laissez-vous guider.

Ce lien vous permet d'obtenir **gratuitement** une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) pour un évènement survenu en France métropolitaine ou dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

Certaines communes peuvent toutefois demander le paiement des frais postaux à l'usager.

Pour les actes d'état civil des Français, lorsque la naissance, le mariage ou le décès est survenu à l'étranger, formulez votre demande directement auprès du Service Central d'état civil du Ministère des Affaires étrangères.

Pour ceux qui ne disposent pas d'ordinateur, vous avez 2 solutions :

- Vous présenter à la mairie où l'acte a été rédigé.
- Adresser un courrier à la mairie concernée avec une enveloppe timbrée pour l'envoi du document.

## + CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
- DU LUNDI AU VENDREDI -  
CONTACTEZ-NOUS AU 02.51.42.62.26



◀ NOUVEAU ▶

Prenez votre rendez-vous en ligne !  
[www.saint-fulgent.fr](http://www.saint-fulgent.fr)

Pièces à fournir OBLIGATOIRES	Pièces à fournir POUR LES CAS PARTICULIERS
<p>➤ Le numéro ou code-barre de votre <b>pré-demande</b> ou la pré-demande imprimée ou le CERFA papier (page 1 remplie <b>ENTIÈREMENT</b>)</p> <p>➤ 1 <b>photo d'identité</b>, de moins de 6 mois (sans lunettes) ; ne pas la découper</p> <p>➤ 1 <b>justificatif de domicile</b> de moins d'un an (original ou facture électronique)</p> <p>➤ <b>carte nationale d'identité</b></p> <p>⚠ Pour les personnes hébergées ou les enfants majeurs : fournir une attestation d'hébergement, la pièce d'identité de l'hébergeant et une facture à son nom</p> <p><b>POUR LES DOSSIERS DE PIÈCES D'IDENTITÉS POUR MINEURS :</b></p> <p>➤ Remplir l'<b>autorisation parentale</b> à l'intérieur du CERFA orange (page 3)</p> <p>➤ Présence <b>obligatoire du responsable légal et de l'enfant</b> le jour du rendez-vous</p> <p>➤ Le responsable légal doit emporter sa <b>pièce d'identité</b></p> <p>⚠ En cas de <b>garde alternée ou de séparation</b> : fournir la copie du jugement, le justificatif de domicile et la carte d'identité des deux parents. En l'absence de décision de justice, fournir une <b>attestation conjointe des deux parents</b>.</p> <p><b>POUR LES DEMANDES DE PASSEPORTS :</b></p> <p>➤ <b>Timbres fiscaux</b> : 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans 42 € pour les mineurs de 15 ans à 17 ans 86 € pour les personnes majeures</p>	<p><b>POUR LES PREMIÈRES DEMANDES ou EN CAS DE RENOUELEMENT D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ PÉRIMÉE DEPUIS PLUS DE 5 ANS :</b></p> <p>➤ 1 <b>acte de naissance</b> avec filiation de moins de 3 mois (sauf si le demandeur possède déjà une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)</p> <p><b>EN CAS DE RENOUELEMENT :</b></p> <p>➤ L'<b>ancien passeport</b> ou l'<b>ancienne carte d'identité</b></p> <p><b>EN CAS DE CHANGEMENT D'ETAT CIVIL DEPUIS LA DERNIÈRE DEMANDE (mariage ou divorce) :</b></p> <p>➤ 1 <b>acte de naissance</b> avec filiation de moins de 3 mois</p> <p><b>EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE D'IDENTITÉ/DU PASSEPORT :</b></p> <p>➤ Une <b>pièce d'identité</b> en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou un <b>acte de naissance de moins de 3 mois</b></p> <p>➤ Un <b>document avec photo d'identité</b> (carte vitale, permis de conduire...) ou votre <b>dernier avis d'imposition</b></p> <p>➤ La <b>déclaration de perte</b> (mairie) ou de <b>vol</b> (gendarmerie)</p> <p>➤ 25 € en <b>timbres fiscaux</b> (pour les cartes d'identités)</p>

**SIMPLE et RAPIDE :**  
Achetez vos timbres fiscaux en ligne !  
<https://timbres.impots.gouv.fr>



**FAITES VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE !**

Sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>  
Créez votre compte et remplissez votre pré-demande



## + CHANGEMENT D'ADRESSE RÉEXPÉDITION DU COURRIER

Les utilisateurs du téléservice [service-public.fr](http://service-public.fr) doivent faire valider leur changement d'adresse près d'un bureau de poste. Attention : **le transfert du courrier n'est pas automatique.**

## + CHANGEMENT D'ADRESSE : DÉMARCHES

Nous invitons tous les nouveaux habitants à bien vouloir se présenter en Mairie **dès leur arrivée sur la commune, munis :**

- d'une **pièce d'identité**,
- d'un **justificatif de domicile**,
- de leur **livret de famille**.

Nous vous remettons le calendrier de ramassage des ordures et des sacs jaunes.

La commune est inscrite pour **les démarches en ligne**. Vous pouvez donc faire vos changements de coordonnées par l'intermédiaire du site [service-public.fr](http://service-public.fr). La démarche est réalisée en 15 mn.

Ce service est disponible pour les nouveaux habitants et pour ceux qui quittent la commune.

## + ELECTIONS 2019 JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ



2019 est une année électorale. Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Si vous êtes nouvel arrivant, vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales (dépôt de la demande en mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr)). Il n'y aura **pas de permanence le 31/12/2018.**

Bazoges compte plus de 1000 habitants. La présentation d'un **justificatif d'identité avec photo est obligatoire** pour pouvoir voter (carte d'identité, passeport...). Le bureau se situe toujours au Foyer Communal, rue de la Vendée.

## + INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur une liste électorale est une **démarche volontaire** mais non automatique. Elle est possible tout au long de l'année. Lors du dépôt, il vous faudra prouver votre identité (carte d'identité en cours de validité), votre domicile (facture justificative) ou votre qualité de contribuable sur la commune.

**Les nouveaux arrivants** doivent informer la commune de leur ancien domicile de leur changement d'adresse. La modification interviendra l'année suivante.

Le propriétaire sera interrogé pour tout **citoyen qui quitte son logement** s'il ne donne pas ses nouvelles coordonnées.

Les **femmes mariées ou divorcées** doivent fournir leur nom d'usage pour modifier la liste électorale.

Les **jeunes de 18 ans** sont inscrits d'office par l'INSEE dans la commune où a été enregistré le recensement citoyen à l'âge de 16 ans. Dans le doute, il faut venir consulter la liste électorale ou faire une inscription volontaire pour ceux qui ont changé d'adresse.

Les **jeunes s'ils ne sont plus étudiants** devront apporter la preuve de leur attache continue avec la commune. Aussi, tout jeune de 26 ans sera interrogé cette année.

## + RADIATIONS DES LISTES ÉLECTORALES

Après réception de la demande d'inscription en mairie ou la demande de justificatifs, la commission de révision décide de votre inscription ou de votre maintien sur la liste électorale de la commune.

Si un citoyen n'est plus domicilié sur la commune et qu'il n'est ni propriétaire, ni contribuable, il ne peut rester électeur.

Si vous avez changé d'adresse et que votre nouveau domicile ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié(e). Dans tous les cas, il convient de contacter votre mairie d'origine avant le jour des élections.

## + RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE : NOUVELLES CARTES ÉLECTORALES

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un Répertoire Unique Electoral (REU) est mis en place. **Une nouvelle carte électorale** sera éditée avant les élections européennes avec une mention supplémentaire.

En plus du numéro d'électeur, de la commune de rattachement, du nom du bureau vote, vous trouverez votre **numéro de référence** sur le REU. Ce numéro de plus de 3 chiffres sera unique et vous suivra tout au long de votre vie d'électeur.



## + MAILS FRAUDULEUX

Service-public.fr est le site officiel de l'administration française. Il vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux se faisant passer pour ce téléservice.

Si vous recevez un courriel vous invitant à donner votre numéro de compte bancaire ou à télécharger un formulaire pour obtenir, sous 24 heures, une nouvelle carte Vitale, n'y répondez pas. Il s'agit d'une manœuvre frauduleuse pour vous inciter à livrer vos données personnelles. Supprimez le mail de votre messagerie électronique.

Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition. **Service-public.fr ne demande pas d'argent, n'en rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.**

Rappel :

- Les banques ne demandent jamais de coordonnées bancaires par mail.
- Si vous recevez des messages non sollicités sur votre messagerie électronique, vous pouvez l'indiquer sur signal-spam.
- Pour signaler des contenus ou des comportements illicites sur internet, connectez-vous au site internet-signalement.gouv.fr

## + DÉMARCHAGE À DOMICILE

La municipalité ne mandate aucune société pour intervenir à votre domicile.

Le **certificat de conformité** de votre logement est **toujours valable** même si votre habitation n'est pas récente. Ce document vous a été remis à la suite d'une autorisation (déclaration de travaux ou un permis de construire).



## + VÉHICULES : MODIFICATIONS DE DOCUMENTS

Seul le site **ANTS.gov.fr** est habilité à délivrer les documents concernant votre véhicule (cartes grises, permis de conduire). Sur les autres sites, vous **mandater un internaute** pour faire les démarches à votre place, on vous demande alors de payer des frais des dossiers.

Pour un changement de titulaire de carte grise, la télédéclaration n'est possible avec FRANCE CONNECT que si vous détenez un compte IMPOTS.GOUV ou un compte AMELI. Le vendeur doit remettre à l'acheteur un **code de cession** (fourni à la fin de sa démarche sur ANTS). Il est différent de celui utilisé par le vendeur pour commencer son dossier.

Pour rappel, le courrier joint à votre certificat d'immatriculation mentionne un code. Il est à conserver en cas de vente du véhicule. En cas de perte, un duplicata sera édité par le site ANTS et envoyé à l'adresse figurant sur votre carte grise. **Il faut donc commencer par faire son changement d'adresse si le domicile mentionné sur la carte grise est faux.**

Il peut être judicieux de contacter votre garagiste pour votre changement d'adresse ou votre nouvelle carte grise lors d'un achat, si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ou internet.

## + RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune doit se faire recenser entre ses 16 ans et le 3<sup>e</sup> mois qui suit son anniversaire. C'est une démarche obligatoire pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une **attestation de recensement** papier est remise à cette occasion. Ce **document est à conserver** car il servira de pièce justificative pour l'inscription aux examens.

Lorsque le secrétariat de la mairie dispose de la composition du foyer, les parents du jeune reçoivent un courrier les informant de la démarche à effectuer. Les jeunes qui ne sont pas connus ne sont donc pas avertis de leur période de recensement.

## + COLLECTE DE COQUILLAGES

Pendant les fêtes,  
mettez au régime votre poubelle !

Collecte des coquilles d'huîtres  
et coquillages DIRECTEMENT en déchèterie

Du 15 décembre 2018  
au 12 janvier 2019

Les crustacés (crabes,  
langoustines, crevettes...)  
sont INTERDITS !

Les coquilles sont broyées puis utilisées par les agriculteurs.

1ST-FULGENT  
LES ESSARTS

# DU CHANGEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1ER JANVIER 2019

Par décisions concordantes entre le conseil communautaire de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts et la commune de Bazoges-en-Paillers, la compétence assainissement collectif sera exercée par la communauté de communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Qu'est-ce que l'assainissement collectif ?

L'assainissement collectif est le service public de collecte et de traitement des eaux usées collectives, c'est-à-dire des eaux collectées par le réseau de collecte de la commune et traitées par la station d'épuration. Ce service est exploité jusqu'à présent par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Gaubretière.

## Pourquoi ce changement de maîtrise d'ouvrage ?

Ce changement de maîtrise d'ouvrage, conséquence d'un transfert de compétence, fait suite à l'adoption par le législateur de la loi du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (dite « loi NOTRe »). Cette loi prévoit l'exercice par les communautés de communes de la compétence assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Avec l'accord des communes, la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts a décidé d'exercer par anticipation cette compétence dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Quel est l'objectif de ce transfert de compétence ?

L'objectif du transfert de la compétence assainissement collectif est de mutualiser l'exercice de cette compétence à une échelle intercommunale afin de mieux maîtriser les coûts, de développer une stratégie d'investissement à l'échelle de la communauté de communes et d'avoir un tarif unifié sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes à moyen terme.

## Quels sont les changements pour l'utilisateur ?

Ce transfert de compétence entraîne plusieurs changements pour l'utilisateur :

- **1 - La facturation.** La facturation sera toujours réalisée par la maîtrise d'ouvrage en charge de l'eau potable sur le territoire de la communauté de communes, le Syndicat d'eau Vendée Eau. L'utilisateur recevra toujours sa facture semestrielle de l'eau et de l'assainissement collectif et continuera de s'adresser au Syndicat Vendée Eau en cas de problème avec sa facture, que



ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement collectif. Toutefois, les recettes liées à la facturation du service de l'assainissement collectif ne seront plus perçues par la commune mais par la communauté de communes

- **2 - Le service à contacter en cas de problème.** Le service communal ne sera plus en mesure de répondre aux problématiques des usagers concernant l'assainissement collectif. L'utilisateur devra dorénavant s'adresser au service assainissement de la communauté de communes. Les coordonnées du nouveau service sont indiquées ci-après.
- **3 - L'adoption d'un nouveau règlement de service à l'échelle de la communauté de communes à moyen terme.** Le règlement de service le document régissant les relations entre l'utilisateur et le service (ex : obligations du service, obligations de l'utilisateur, période de relève, périodes de facturations, ...). Actuellement, chaque commune dispose de son propre règlement de service. A terme, un seul règlement de service pour l'assainissement collectif s'appliquera sur le territoire de la communauté de communes. Ce règlement devra être adopté et appliqué par l'utilisateur.

## Votre nouvel interlocuteur assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Communauté de communes du  
Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts  
2 rue Jules Verne  
85 250 SAINT-FULGENT  
Tel : 02.51.43.83.97  
Mél : [contact@cfulgent-essarts.fr](mailto:contact@cfulgent-essarts.fr)



## AVIS DE LA GENDARMERIE

À l'approche des fêtes de fin d'année, le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers est fréquent.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou de dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, pompiers, etc.).

**Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :**

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la **présentation** d'une **carte professionnelle** et (ou) de l'**ordre de mission** même si cette personne porte un uniforme,

- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laissez jamais seul, même si une 2<sup>ème</sup> personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice,
- en cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

**Sachez qu'un policier ou un gendarme ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté. De plus, il ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.**

## C.A.U.E

### LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

85 Vendée  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Une permanence est organisée  
à la Communauté de Communes,  
sur rendez-vous, avec  
un architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95  
mail [caue85@caue85.com](mailto:caue85@caue85.com)

CAUE DE LA VENDÉE  
45 boulevard des États-Unis, CS 40685  
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95  
> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous **conseiller gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.

| COMPTEUR LINKY

**ENEDIS**  
 L'ELECTRICITE EN RESEAU

## Linky bientôt dans votre commune



Pose dans la  
commune de  
**Bazoges en Pailers**

De novembre 2018  
à juin 2019

Chaque personne recevra un courrier d'Enedis entre 30 à 45 jours avant la date de pose. Le compteur sera installé chez vous en 30 minutes environ et à la même place que votre compteur actuel.

- En limite de propriété, le compteur sera changé automatiquement.
- En privé, le compteur sera changé après accord du titulaire du contrat. Si refus, les relevés de compteur deviendront payants (environ 30€).

Partenaire **ENEDIS**  
pour  
Linky

Les entreprises **Painhas Solution 30**  
**Telima Euro Energy**  
**Solutions 30**

en charge de la pose du compteur,  
mandatées par Enedis,  
vous contacteront après réception du  
courrier Enedis.



Pour plus d'informations  
flashez ce code avec votre smartphone  
ou rendez-vous sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)  
ou composez le 0 800 054 659 (gratuit)

## | ECOLIBIO

### + ECOLIBIO, LA QUALITÉ DU BIO

Découvrez notre boutique en ligne.

[WWW.ECOLIBIO.COM](http://WWW.ECOLIBIO.COM)

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais,

Depuis Juin dernier, un nouvel établissement est à votre disposition. Alimentation, boissons BiO, maison naturelle, santé et bien-être... Vous commandez de chez vous. Vous retirez vos achats aux horaires du DRIVE, le service est gratuit ! Nous vous offrons la possibilité d'être livré à votre domicile, c'est gratuit !

Renseignements : 06 23 21 47 80

Nathalie et Emmanuel CLAVIÈRES

ECOLIBIO, 3 impasse du Poissonnet

85130 BAZOGES EN PAILLERS



## | 2<sup>ÈME</sup> RUE

### + LE SALON DE COIFFURE 2<sup>ÈME</sup> RUE

16 années d'expérience en salon ;

Quelques mois de préparations, de travaux ;

Quelques heures de réflexion...

Il est maintenant venu le temps des présentations en quelques secondes...

Nom : 2<sup>ème</sup> Rue

Adresse : 2 place de l'église

85130 BAZOGES EN PAILLERS

Mon téléphone : 02-51-40-43-54

Page Facebook : oui

Mes marques préférées :

WELLA pour la coloration

SYSTEM PROFESSIONAL pour les shampoings / soins

DEFI pour homme

LISSAO pour le lissage brésilien

TIGI pour le coiffage

Mes formations :

- Au top des dernières techniques de colorations, mèches grâce au partenariat avec WELLA.

- Coloration végétale

- Conseils et visagisme

Pour en savoir plus, n'hésitez pas ...

Mes horaires d'ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-

12h/14h-19h (possibilité entre 12h et 14h sur demande)

Mercredi : 10h-12h / 14h-19h

Samedi : 8h-14h

A Bientôt !

ELODIE GABORIEAU



## | ADMR

Le 26 mai dernier, au foyer communal de Bazoges en Paillers, les bénévoles de l'association ADMR de Saint Fulgent ont accueilli pour leur assemblée générale leurs bénéficiaires et les élus des communes de Saint Fulgent, Saint André Goule d'Oie et Bazoges en Paillers.

Un diaporama présentait les différents événements ayant eu lieu en 2017, avec la mise en place du secrétariat mutualisé sur la commune de Saint Fulgent. Désormais, les personnes aidées des associations ADMR de Saint Fulgent, Les Essarts et Chavagnes en Paillers - La Rabatelière - Les Brouzils - La Copechagnière sont accueillies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 par les secrétaires des différentes associations. Cette organisation permet de répondre plus efficacement et rapidement aux besoins des bénéficiaires. La fédération ADMR assure une permanence téléphonique en dehors des heures d'ouverture.

L'association enregistre un excédent sur l'année 2017 en raison notamment de la progression de l'activité.

L'association invite toutes personnes désirant s'investir à la rejoindre pour conduire leurs actions et participer à la vie locale.

Cette assemblée générale a été l'occasion de remercier Gaëtane Caillaud, qui a accompagné durant 40 ans les bénéficiaires de l'association à la fonction d'aide à domicile, par la remise de la médaille ADMR.

Une animation musicale et un goûter sont venus conclure cet après-midi convivial et apprécié de tous.

## | AMAD

L'AMAD DES 3 CHEMINS est un service de soins à domicile, dénommé SSIAD.



Les SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ils contribuent au maintien des personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. **Elles se font sur prescription médicale.**

### L'équipe est composée :

#### **De l'infirmière coordinatrice**

Elle écoute et échange avec la personne accompagnée et son entourage pour :

- évaluer les besoins,
- élaborer un plan de soin personnalisé,
- établir le planning des interventions.

Le plan de soins est ajusté par l'infirmière coordinatrice en fonction de la situation de la personne, de son environnement et de son projet de vie.

L'infirmière coordinatrice encadre une équipe d'aides-soignantes et leur délègue la réalisation des soins d'hygiène et de confort. Elle organise les actions autour de la personne aidée.

Elle coordonne les actions des aides-soignants avec les différents intervenants, infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures...

#### **D'aides-soignants :**

Les aides-soignants assurent, par délégation de l'infirmière



coordinatrice et sous sa responsabilité, les soins d'hygiène corporelle, les transferts, l'habillage, le lever, le coucher. Ils permettent le maintien à domicile par des soins individualisés et personnalisés qui prennent en compte les besoins physiques et relationnels de la personne aidée, dans un souci de recherche ou de maintien de son autonomie.

Chaque jour, les aides-soignants peuvent faire appel à l'infirmière coordinatrice dès que le besoin s'en fait sentir.

Nous intervenons sur les communes de : Bazoges en Paillers, Chavagnes en paillers, Chauché, Essarts en Bocage, La Merlatière, La Rabatelière, Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie.

**« Professionnalisme et libre choix sont les valeurs du service de soins. »**

Infirmière coordinatrice : Mme ROCHEREAU Chantal – Pôle ELISANTE 16 rue des arcades - 85 250 Saint Fulgent  
Tél. 02.51.07.73.63

Siège Social : AMAD des 3 chemins – Pôle santé Notre Dame- 17 rue St Etienne - 85 500 Les Herbiers

Directrice Mme BOIVINEAU Valérie : 02 51 67 27 23

# SECOURS CATHOLIQUE

Communes de Bazoges en Pailiers, Beaurepaire, Mesnard,  
Saint-André Goule d'Oie, Saint-Fulgent, Vendrennes  
Maison Sociale  
2 Impasse de la Fièrre  
85250 Saint Fulgent  
Contact : 06.77.17.42.69

## des services ouverts à tous...

### L'Espace Vêtements

- ouvert à tous le samedi de 14h30 à 16h30  
Cet espace permet de trouver des vêtements sympas pour tout âge à un prix solidaire. Grâce à l'argent reçu, le Secours Catholique peut continuer à aider les personnes qui ont besoin de secours.  
- 3 braderies par an : printemps, été, automne dont le résultat financier est affecté à l'aide internationale.  
**Prochaine braderie les 5 et 6 avril 2019**

### L'Atelier de convivialité

Ouvert à tous, c'est l'occasion de rencontrer des personnes, de rompre la solitude, d'échanger des savoir-faire...  
- les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de 14h15 à 16h15.

## ...des actions ponctuelles

### Randonnée pédestre

Le dimanche **17 février 2019**, une randonnée pédestre accessible à tous aura lieu à Saint-André Goule d'Oie. Inscription à partir de 14h à la salle des Charmilles : 2 circuits de 10 km ou de 5,5 km. Possibilité aussi de faire une balade vers la Coulée Verte.



# BRADERIE

## 5 et 6 AVRIL 2019

**Vendredi 14h30 à 17h30**  
**Samedi 9h30 à 12h et 14h30 à 17h30**

vêtements et chaussures  
homme/femme  
enfant/bébé  
linge de maison  
accessoires

*OUVERT A TOUS*

2 Impasse de la Fièrre  
Saint-Fulgent



Recettes au profit de projets de solidarité internationale

# Randonnée pédestre

*pour tout public*

**Dimanche 17 février 2019**  
**SAINT-ANDRÉ-GOULE D'OIE**

départ salle des Charmilles

- à 14h30 pour les 10 km
- à 15h00 pour les 5,5 km

Organisée par le Secours Catholique pour soutenir des actions de solidarité internationale

Adultes : 4 €

Enfants : gratuit

# MISSION LOCALE



## POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire

- Construire son projet professionnel
  - Se former
  - Travailler
- Une équipe à votre écoute - Un accueil individualisé**

### NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

3 axes d'accompagnement : – Orientation/Formation – Emploi – Vie quotidienne

- ▶ Accès aux offres d'emploi
- ▶ Accès à la formation
- ▶ Ateliers et actions thématiques
- ▶ Outils pour la recherche d'emploi
- ▶ Simulations d'entretiens
- ▶ Le dispositif parrainage
- ▶ Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- ▶ Infos santé

**Le PACEA** (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

**La Garantie Jeunes** est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

### NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE : 54 communes - 5 intercommunalités



- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Montagne
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu – Rocheservière

### Contact :

**Siège :** Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etenduère - 85500 LES HERBIERS - ☎ 02 51 66 81 15

✉ contact@mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com

**Horaires :** du lundi au vendredi 8h30-12h30 – 13h30 17h30 (le vendredi fermeture 17h)

### PERMANENCE DE ST FULGENT-LES ESSARTS

**Accueil sur rendez-vous** (contacter le siège au 02.51.66.81.15)

- ➔ dans les locaux de la Communauté de Communes le mardi et le jeudi matin
- ➔ au siège le mercredi matin



# LA CABANE À RIRES

**+ ÉTÉ ET RENTRÉE 2018**

Cet été, le camping de la Cabane à rires a réalisé une magnifique saison :

Deux séjours à l'Oiselière, une nuitée au centre pour les plus petits et une nouveauté avec le **stage cuisine** où un traiteur et un pizzaiolo ont transmis leur savoir-faire aux enfants !!! Voyez par vous-mêmes...



## Le projet éducatif

Accueil Centre de Loisirs sans Hébergement  
BAZOGES EN PAILLERS

### QUI SOMMES-NOUS ?

Le centre d'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu de **socialisation, de créativité** où l'enfant évolue en fonction de son âge (de 3 à 12 ans) et de son rythme.

Le projet éducatif est élaboré par l'association, employeur des animateurs qualifiés et diplômés garant du respect des droits de l'enfant et de son épanouissement

ASSOCIATION LA CABANE À RIRES - 11 RUE D'ANJOU - 85130 BAZOGES EN P.  
TEL : 02 51 07 79 47 - LACABANE@RIRES.BAZOGESBORANGE.FR

**Tu vas où ?**

A la Cabane à rires !

La Cabane à rires ? Qu'est-ce que c'est ? Tu y fais quoi ?

**C'est un endroit pour nous !**

On peut y jouer, rire, dessiner... En plus, on peut aller à des booms, partir en camps ou faire des sorties, rencontrer d'autres enfants, on peut s'avancer dans nos devoirs après l'école. Mes parents sont contents : ils sont même invités à des conférences, on mange équilibré au pique-nique et c'est aussi bon qu'à la maison !

<p><b>Bien-être</b></p> <p>Se détendre, être en confiance et se sentir en sécurité</p>	<p><b>Tolérance respect</b></p> <p>Partager, s'ouvrir aux autres et accepter les différences</p>	<p><b>Entraide solidarité</b></p> <p>Coopérer, vivre ensemble et accompagner la scolarité</p>
<p><b>Dialoguer avec les familles</b></p> <p>S'écouter, échanger et orienter</p>	<p><b>Ouverture sur l'extérieur</b></p> <p>Dynamiser, proposer et impulser</p>	<p><b>Découvertes</b></p> <p>Expérimenter, initier, apprendre et pratiquer</p>
<p><b>Creativité</b></p> <p>Imaginer, fabriquer et inventer</p>	<p><b>Autonomie</b></p> <p>Responsabiliser, encourager et valoriser</p>	<p><b>Respect de l'environnement</b></p> <p>Récupérer, trier, sensibiliser et éviter le gaspillage</p>

### Puis encore une rentrée pour La Cabane à rires avec son lot de nouveautés...

Un peu de changement dans l'équipe d'animation : Anne est de retour et Audrey nous a quittés pour mieux nous revenir en remplaçant cette fois-ci Marjorie qui à son tour part en congé maternité !

Christelle vient désormais aussi compléter l'équipe que forme Marjorie/Audrey, Anne, Marie, Adeline et Karine.

Du côté de l'association, le projet éducatif a été repensé et remis en forme. Nous comptons sur vous, parents, pour en prendre connaissance ! Celui-ci définit les valeurs et principes développés auprès de vos enfants...

## + VACANCES DE LA TOUSSAINT

Lors de ces premières vacances de l'année scolaire, soixante enfants sont allés au **bowling ou à l'île aux jeux**.



De même, ils ont été nombreux à venir fêter **Halloween** et défiler costumés pour effrayer les habitants !



En ce qui concerne les jeunes, 13 d'entre eux, ont passé une journée à Nantes ! Ils ont pu découvrir **l'éléphant aux machines de l'île** et ont eu la chance de participer à des **enregistrements pour la radio Hit West** qui seront diffusés courant décembre...



## + MANIFESTATION

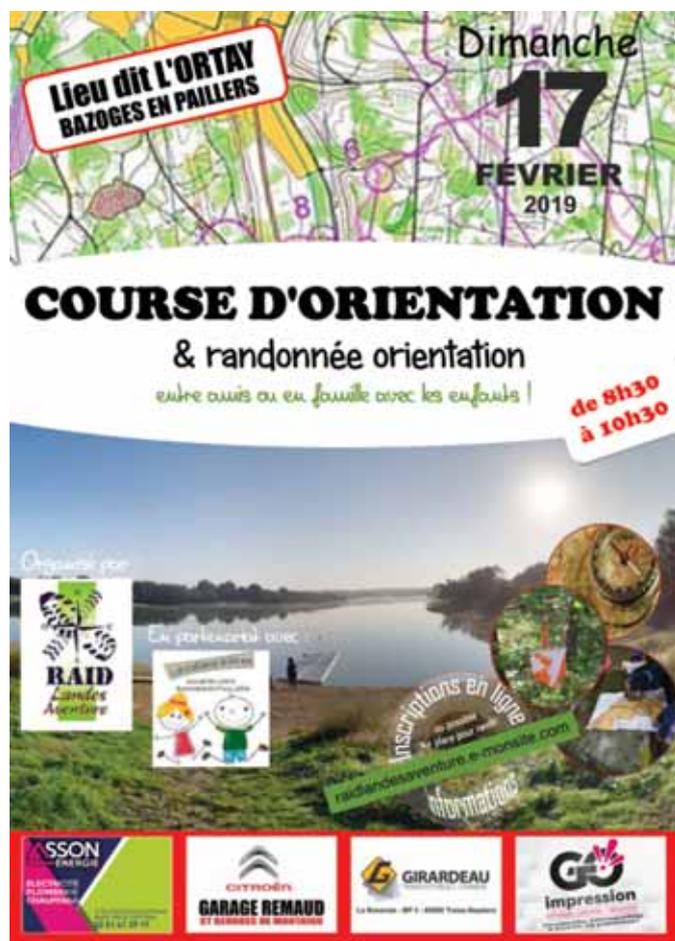
L'association a, quant à elle, organisé une **zumba party** le 14 octobre. Merci aux participantes et à **Sandra Coach and you** pour l'énergie donnée à ce dimanche matin !



## + AGENDA

**Randonnée/course d'orientation** (en partenariat avec Raid Landes) : le dimanche 17 février

**Assemblée générale** : le jeudi 21 mars



**NOUVELLE ÉDITION :** Raid Landes Aventure organise, en partenariat avec l'accueil de loisirs « La Cabane à rires », une course et une randonnée d'orientation le dimanche 17 février 2019 à Bazoges-en-Paillers, lieu dit "L'Ortay".

**Course d'orientation :** 3<sup>ème</sup> manche du challenge de Vendée Orientation, inscription en ligne sur le site [raidlandesaventure.e-monsite.com](http://raidlandesaventure.e-monsite.com) ou sur [www.espace-competition.com](http://www.espace-competition.com).

**Randonnée orientation :** inscription en ligne sur le site [raidlandesaventure.e-monsite.com](http://raidlandesaventure.e-monsite.com) ou inscription sur place le jour de la randonnée. La randonnée est accessible à tout le monde, entre amis ou en famille. Celle-ci est ludique pour les enfants. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte sauf les jeunes de 16 ans et + qui peuvent participer s'ils ont une autorisation parentale écrite.



## + PHOTOS DE CLASSE

Les photos de classe ont été prises le lundi 1er octobre 2018. Vous pouvez les consulter sur le site de l'école (<http://bazogesenpaillers-stpierre.fr/2018/10/19/photos-de-classes-2018-2019/>).

## + VENTE DE CHOCOLATS

L'opération chocolat vient de se finir et de nombreuses commandes ont été enregistrées. Cette action représente une partie importante du budget. Merci aux familles pour leur participation !

## + BENNES PAPIERS-CARTONS

La dernière opération bennes papiers-cartons du week-end du 10 et 11 novembre a permis de récolter 8140 Kg de papier et 2500 Kg de carton. C'est un record !

Un GRAND MERCI à tous les habitants et entreprises de la commune qui ont participé à la collecte. La prime de 632€ récoltée sera utilisée pour financer les sorties scolaires.

La prochaine opération bennes papiers-cartons aura lieu courant Février, toujours sur le parking chemin des Mottais, en face de l'entreprise MÉCHINEAU.

## + ECOLE CONNECTÉE #ecolesaintpierrebazogesenpaillers !

L'école est visible sur internet à l'adresse <http://bazogesenpaillers-stpierre.fr/> et aussi sur les réseaux sociaux ! Un groupe Facebook vous est grand ouvert.

Vous y trouverez des actualités, le rappel des événements et les liens vers les articles de l'école.

Pour nous contacter : [apel.bazoges.en.paillers@gmail.com](mailto:apel.bazoges.en.paillers@gmail.com)  
Pour plus de renseignements : <http://www.apel.fr> et <http://departement85.sites.apel.fr>

## + ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEL

Le 16 novembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale. Quatre membres ont souhaité se retirer : Aurélie ROGER, Delphine FAVROU, Emilie MIDAVAINÉ et Stéphane MARTINEAU. L'APEL les remercie pour leur disponibilité et leur investissement au sein de l'association.

En parallèle, nous avons accueilli 3 nouveaux membres : Amandine STEPHAN, Paméla OGER et Valérie CLISSON. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Actuellement, l'APEL de l'école Saint-Pierre se compose de 13 membres.



1<sup>er</sup> rang de gauche à droite : Marlène GUILLIER (Secrétaire), Guy AMIAUD (Président), Delphine GAUTRON (Vice-présidente) et Laëtitia GAUTRON (Secrétaire adjointe).

2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite : Bruno BARBAUD, Valérie IMBAULT, Emmanuelle LOISEAU (Trésorière adjointe), Audrey MARTINEAU, Amandine STEPHAN et Valérie CLISSON.

Absentes sur la photo : Florence ROULLIN (Trésorière), Paméla OGER et Sophie RAVELEAU.

## | OGE C

### + ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'assemblée générale du 16 novembre dernier, Gaël SOULARD et Marc ADVRANSARD ont démissionné. L'OGEC les remercie beaucoup pour leur investissement, leur temps personnel et toute l'aide apportée à l'association.

A ce jour, l'OGEC se compose de 16 membres ainsi répartis :

- Président : Fabien GRUSELLE
- Vice président : Maxime CAUDRON
- Trésorière : Marion VINET
- Vice trésorière : Aurélie MARTINEAU JAMIN
- Secrétaire : Anne JAMIN
- Vice secrétaire : Hélène COUSSEAU

Membres : Jérôme ELINEAU, Yann COULONNIER, Mickaël SEGUIN, Pauline BULTEAU, Antoine BERTHOMÉ, Marie LIARD, Charlène GABORIEAU, Mathieu FORTIN, Josselin PINEAU et Céline GABORIAU.



### + INFORMATIONS

Cette année encore, 4 matinées travaux sont prévues afin qu'enfants et enseignants évoluent dans un lieu agréable pour travailler. Nous remercions par avance toutes les personnes qui se joindront à ces matinées.

La commission agrandissement se lance dans une nouvelle réflexion sur un éventuel projet au vue des effectifs qui continue à évoluer au sein de l'école.

Actuellement, l'OGEC prépare le loto. Il se déroulera à la salle des Mottais le dimanche 10 Février à partir de 14h30. Ouverture des portes à 13h30. De nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance !!!!

**Dimanche 10 Février 2019**

**LOTO**

À la salle des Mottais à Bazoges-en-Pailers à 14h30

Enfants:  
Une Nintendo Switch  
Un panier de basket  
Un abonnement Netflix

Adultes:  
Un balai dyson v7  
Une tireuse à bière  
Une montre connectée

Et de nombreux autres lots...

Tarifs:  
Adultes: 3,50€ la carte  
17,50€ les 5 + 1 gratuite  
Enfants: 2,50€ la carte  
12,50€ les 5 + 1 gratuite

Vente des cartes à partir de 13h30

Organisé par L'OGEC de l'école St Pierre de Bazoges-en-Pailers

# AFN



Cette année, pour la commémoration du 8 mai 1945, la commune de Bazoges recevait les sections UNC-AFN et CATM du secteur de St Fulgent. Les musiciens du Showband, une délégation des Pompiers, les portes drapeaux, le Conseil Municipal des enfants, les Maires et les élus se sont retrouvés pour cette cérémonie. Après la messe dans l'église de Bazoges, l'ensemble des participants s'est rendu au monument aux morts pour la montée des couleurs et le dépôt d'une gerbe en souvenir des combattants. A l'issue de cette commémoration, Guy Guérin, André Petiot et Marcel Girardeau ont reçu la médaille du Mérite de l'Union Nationale des Combattants échelon vermeil pour les services rendus pendant de nombreuses années dans la section AFN de Bazoges en Paillers. L'insigne des Soldats de France a été remise à Gérard Gaborieau et à Denis Bossard.



souvenir de tous les combattants de cette Grande Guerre. Un temps fort dans la salle des Mottais nous a permis de mettre à l'honneur des poilus bazogéais décédés ou mutilés. Pour cet anniversaire du centenaire et pour leur rendre hommage, l'association a présenté une exposition relatant les faits de 14-18 en montrant des objets, courriers et autres documents.

Le 5 décembre, tous les membres des sections AFN et CATM du canton se sont recueillis et ont déposé une gerbe devant la stèle des combattants d'Afrique du Nord.

Cette année, l'association a organisé avec le Club de l'Amitié son voyage annuel. Nous avons découvert la ville du Mans et les personnes présentes ont bien apprécié la visite de la vieille ville en petit train. En après-midi, elles ont pu découvrir le circuit des 24 heures en le parcourant en autocar....!!!! Nous avons eu une visite guidée des installations, des stands de presse, du poste de commandement et de sécurité.

Le musée de l'automobile nous a permis de remonter dans le temps en côtoyant des voitures de courses récentes mais aussi très anciennes.



Pour le 11 novembre 2018, les bazogéais se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer le 100ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 14-18. En cette circonstance, nous avons dévoilé 2 plaques en

## CLUB DE L'AMITIÉ - LES PASZOGÉAIS

Le 15 novembre, avec les autres clubs du canton, le "Club de l'Amitié" de Bazoges organisait, pour la 7ème édition, un concours de belote à la salle Emeraude de Chavagnes en Pailleurs au profit du TÉLÉTHON. Avec en moyenne 120 équipes, cela a permis de remettre près de 1400 € à l'AFM - TELETHON.



Dans le même esprit, les 8 clubs organisent ensemble chaque année un concert des chorales au profit du Secours Catholique. En effet, c'est bénévolement que les 4 chorales du canton (St Fulgent, Chauché, Chavagnes et Les Brouzils) viennent présenter une partie de leur répertoire. Pour 2019, reprenez la date du 5 février à 14 heures à la salle Emeraude à Chavagnes, c'est ouvert à tous ! Merci donc à tous les Bazogéais qui, par leur participation, apportent leur soutien à ces manifestations à but humanitaire.

Ces rencontres inter-club nous permettent également, à nous responsables, d'apprendre à nous connaître, d'échanger sur nos activités diverses, et pourquoi pas un jour, mettre en place des activités communes.

Autre activité importante du club, la marche du lundi. Cette année encore, nous comptons une bonne quarantaine de participants. C'est sans doute pour mieux répondre à ces nouvelles demandes que la Communauté de communes a décidé de répertorier, de baliser et d'aménager des sentiers sur son territoire. Pour mener à bien ce projet, quelques-uns d'entre-nous ont donc été sollicités pour effectuer ce travail sur notre commune. Ils ont été formés, sont allés sur le terrain et ont commencé le balisage. Dès 2019, vous pourrez découvrir sur Bazoges les premiers résultats avec un circuit bien balisé en partant du bourg.

A noter, le prochain RDV important pour le Club, l'Assemblée Générale qui aura lieu le 24 janvier à 14 h 30 à la salle des Mottais.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



# MOTO CLUB Les Baz'hardés

L'Assemblée Générale du moto club a eu lieu le 7 septembre dernier. Nous avons organisé une balade par mois (journée complète ou demi-journée). La participation moyenne par balade était de 10 motos dans une ambiance de franche camaraderie. Une balade supplémentaire a lieu tous les 3èmes dimanches de chaque mois ; le lieu de rendez-vous étant au Baz-bar. D'un point de vue financier, le bilan est à l'équilibre, donc tout à fait satisfaisant.

Une quarantaine de « casques » sont adhérents du moto club à ce jour. L'inscription reste ouverte à toute personne intéressée. La cotisation est de 20 € par casque.

Résultat de l'élection du Bureau :

- Président : Xavier BOISSONNOT
- Vice-Président : Didier ANNEREAU
- Trésorière : Annie BONNEAU
- Secrétaire : Philippe GUÉRY



## + PROGRAMME SAISON 2018-2019

Nous reprenons les balades mensuelles ainsi que les sorties « improvisées » des 3èmes dimanches de chaque mois.

Le **6 juillet 2019**, le moto club organise un **rallye moto-auto**, ouvert à tous. Chaque équipe devra être composée d'au moins 3 personnes. Les inscriptions seront faites sur place. Chaque participant prévoit son pique-nique pour le midi. La journée sera ponctuée de diverses animations et jeux. Un lot sera remis le soir à chaque participant.

La même journée, le moto club organise un concert **GRATUIT** en plein air à partir de 19h, derrière l'église. Ce concert est ouvert à toutes et à tous, jeunes ou moins jeunes, familles, copains... Possibilité de se restaurer sur place avec la présence d'un Food-Truck et d'un bar.

Ce concert « Pop-Rock » sera notamment animé par le groupe **BACKSTAGE**.



## TENNIS

Cette année, nous sommes 36 inscrits. Parmi eux, 4 sont des "recrues" suite à notre opération découverte du tennis à l'école St Pierre de Bazoges-en-Paillers. Nous avons engagé 4 équipes pour faire les différents championnats : 2 équipes hommes, une équipe femme ainsi qu'une équipe jeune. Le 7 novembre, certains de nos jeunes ont eu la chance de se déplacer au Vendéspace pour assister aux internationaux de tennis de Vendée. Ils ont pu voir Élias Ymer, le gagnant de cette édition.

Dates à retenir :

- 2 février 2019 : concours de belote au foyer communal
- 1er juin 2019 : fête du tennis

Si le tennis vous intéresse, venez découvrir ce sport lors d'une séance gratuite. Pour cela, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [tcbazogeais@gmail.com](mailto:tcbazogeais@gmail.com)



## BAZOGES EN PAILLERS

SAMEDI 2 FEVRIER 14H00

Rendez vous à la salle du foyer rural pour 13h30

Organisé par le  
TC BAZOGEAIS



# CONCOURS DE

# BELOTE



Sans annonce !

**1er lot : 2 jambons**  
2ème lot : 2 demi jambons  
3ème lot : 2 Langues de boeuf  
  
et de nombreux autres lots !!!

**7,5€**  
par personne



## BIBLIOTHÈQUE

Depuis septembre, l'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir à l'« Espace Charles Perrault » situé à droite de l'église. Ce nouveau lieu de vie est spacieux, largement ouvert à la lumière, agréablement aménagé et d'accès facile et sécurisé. Les personnes à mobilité réduite ainsi que les poussettes et landaus peuvent y circuler librement. Pourvu de sanitaires et d'une table à langer, cet espace constitue un lieu de rencontres pour les lecteurs, toutes générations confondues.

### Quelles différences ?

Avant le bâtiment faisait 30 m<sup>2</sup>, il en fait aujourd'hui 148. Autant vous dire qu'on voit les choses en grand. Qui dit plus grande bibliothèque dit plus de livres (de 1 423 à 2 810), plus de bénévoles (de 10 à 12), mais aussi plus d'inscrits (de 100 à 250).

### Comment ça fonctionne ?

Avec cette nouvelle structure, la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts est devenue effective avec un large choix d'ouvrages.

Vous pouvez consulter votre compte, réserver des ouvrages sur le site : <http://mediatheque.ccfulent-essarts.fr/>

Certaines revues mensuelles vous sont également proposées, comme :

- Wakou
- Images Doc
- Tout comprendre
- Top Santé
- 50 millions de consommateurs
- Géo

À partir de Janvier 2019, des navettes permettront de faire venir les livres à Bazoges. Livres que vous aurez réservés sur le site internet. Un message vous indiquera la date de disponibilité de l'ouvrage. Pour les retours, vous pourrez les déposer dans l'une des 13 bibliothèques du réseau.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture ce qui pourra nous permettre d'ajouter de nouveaux créneaux.

Nous souhaitons aussi remercier la municipalité pour son investissement, son écoute et sa confiance tout au long du projet.

La bibliothèque sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

La fin d'année arrive à grands pas, l'équipe de bénévoles vous souhaitent de vivre d'agréables et chaleureux moments avec vos voisins, vos amis, votre famille...

## MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

### DU NOUVEAU DANS LES BIBLIOTHÈQUES

La mise en réseau des bibliothèques connaît aujourd'hui un nouvel essor avec l'informatisation de l'ensemble des bibliothèques du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts.

En effet, après les quatre bibliothèques situées sur les communes déléguées d'Essarts en Bocage et celle de La Merlatière, les huit autres du territoire sont dorénavant partenaires et associées grâce à un logiciel commun de gestion de fonds documentaires, ainsi qu'un site internet unique.

[mediatheque.ccfulent-essarts.fr](http://mediatheque.ccfulent-essarts.fr)

### COMMENT S'INSCRIRE ?

L'accès et l'inscription aux bibliothèques sont **libres, GRATUITS et ouverts à tous**. L'inscription est possible quel que soit son âge (et même dès la naissance !). Cependant, les enfants restent sous la surveillance de leurs représentants légaux.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription est valable un an, de date à date.

Une carte utilisable dans toutes les bibliothèques du réseau vous sera alors remise.

# 7

C'est le nombre de documents imprimés (livres et revues) que vous pouvez emprunter pour 4 semaines. Vous pouvez ajouter 3 DVD empruntables également sur 4 semaines.

### LES BIBLIOTHÈQUES EN LIGNE



**Carte interactive**  
Cliquez sur votre commune pour obtenir des informations sur la bibliothèque de celle-ci

**Agenda**  
Cliquez sur les dates en gras pour connaître les prochains événements sur le réseau

**Consulter votre compte abonné**  
Saisissez votre identifiant : les 5 chiffres de votre carte d'abonné  
1. Saisissez votre mot de passe  
2. Inscrivez les 4 chiffres de votre année de naissance  
*Vous pourrez modifier votre mot de passe par la suite dans votre fiche abonné*

**Interroger le catalogue**  
Découvrez l'ensemble des ressources disponibles : livres, DVD, BD, revues...

**Kiosque d'actualités**  
Découvrez les événements à venir sur le réseau

### LA MISE EN RESEAU, C'EST AUSSI...



Le Wifi disponible dans les 13 bibliothèques



1 800 DVD à emprunter à la médiathèque des Essarts



En dehors des horaires d'ouverture, 1 boîte retour aux Essarts et 1 prochainement à Saint-Fulgent



Des tablettes et des liseuses à emprunter ou à découvrir à la médiathèque des Essarts



Plus de 4 000 ouvrages supplémentaires acquis pour le lancement du réseau



Janvier 2019 : circulation des documents entre les 13 bibliothèques avec la mise en place des navettes

### LES HORAIRES DE MA BIBLIOTHÈQUE

**BAZOGES-EN-PAILLERS - 12 place de l'Église**  
 ▶ Mardi : 19h - 20h ▶ Mercredi : 16h30 - 18h30 ▶ Dimanche : 10h30 - 12h  
[mediatheque-bazoges@ccfulgent-essarts.fr](mailto:mediatheque-bazoges@ccfulgent-essarts.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

L'année 2018 s'achève pour le comité des fêtes. Elle a été marquée par la fête de l'été qui a fait « craquer » Bazoges le temps d'un week-end et la réintégration de nos locaux après les travaux du local de stockage. Un grand merci à tous les membres de l'association pour leur confiance, leur temps accordé, leur implication, leur bonne humeur et particulièrement à ceux dont je ne peux compter les heures passées pour le comité...



Lors de l'assemblée générale du 3 novembre dernier, Franck Berthomé a décidé de quitter le comité. MERCI à lui pour son investissement ! Aussi, 3 nouvelles recrues viennent de rentrer : Camille Humeau, Quentin Piveteau et Alexandre Godet. BIENVENUE à elles !!! Certes, l'assemblée est passée, mais tout au long de l'année il est possible de nous rejoindre. Que vous soyez jeune ou moins jeune, actif ou à la retraite, bricoleur, main d'œuvre ou plutôt administratif : n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre.

Nouvelle composition du bureau : les hommes ont laissé les femmes prendre le pouvoir à 100%. C'est avec plaisir que je reste à la présidence, accompagnée de Lydie Bouchaud en tant que vice-présidente. Merci à Sébastien Loiseau de m'avoir supportée et soutenue durant ces deux dernières années. Caroline Badreau garde son poste de trésorière et c'est Camille Humeau qui accède à celui de secrétaire.



#### Composition du bureau :

Président : Ludivine BONNEAU  
 Vice-président : Lydie BOUCHAUD  
 Secrétaire : Camille HUMEAU  
 Vice-secrétaire : Elodie GAUTRON  
 Trésorière : Caroline BADREAU  
 Vice-trésorière : Nadège PASQUIET



#### Membres :

Didier ANNEREAU, Jérémy BERIEAU, Elodie BONNEAU  
 Sébastien BOURASSEAU, Christophe CHARRIER  
 Laurence CORRE, Sandrine FIGUEIRIDO, Célia GAUBERT  
 Alexandre GODET, Sébastien GUITTON, Laurent JOBARD  
 Sébastien LOISEAU, Julien MECHINEAU, Jérôme MIGNET  
 Mathieu PAPIN, Quentin PIVETEAU, Marie Andrée  
 PLUCHON, Amélie POUPLIN

Concernant la prochaine animation, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 26 janvier 2018 à 14h00 précise** à la salle des Mottais pour l'inter quartiers de palets

#### ATTENTION : NOUVELLE REPARTITION DES QUARTIERS !

- Erables / Foliette / Chemin des Vignes (Julien Méchineau, 20 rue de la Foliette)
- Oranchères (Laurent Jobard, 22 rue des Oranchères)
- Belon / Rancunelières / Roulière (Didier Annereau, 73 la Roulière)
- Anjou / Château / Chênes (Christophe Charrier, 14 rue des Mauges)
- Route de Chavagnes / Rue de la Vendée (Loiseau Sébastien, L'Ortay)
- Bel Air / Mairie / Nouelles (Loïc Pouplin, 13 rue de Bel Air)

Après réflexion, il a été décidé de ne faire que 6 quartiers. Ce changement devrait dans un premier temps nous permettre de faire plus facilement 4 équipes « complètes » par quartier et surtout de terminer l'après-midi plus tôt que d'habitude... Nous avons constaté que certains ne participaient plus car le concours se terminait trop tard... C'est pourquoi en démarrant le concours à 14h45 précise, en jouant des parties de 30 min entrecoupées d'une petite pause, vous êtes libre de passer une soirée « sans palets » dès 19h00.

Un bulletin d'inscription sera distribué prochainement dans votre boîte aux lettres ou remis en main propre. Mais vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès de votre responsable de quartiers qui prendra avec plaisir votre inscription.

Notre local de stockage a été inauguré le 17 novembre dernier. Le chantier étant terminé, nous avons pu reprendre nos marques et réinvestir les lieux comme il se doit. Nous remercions la municipalité pour les travaux effectués, nous permettant ainsi d'avoir un lieu unique de stockage, propre et agréable. A compter de janvier 2019, les locations seront de nouveau à retirer au local situé à côté de la Mairie, par la route des Mauges.

Réservation de matériels hors sonorisation : **Mathieu Papin au 06.74.82.50.84** à partir de 18h00. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.

Réservation sonorisation : **Julien Méchineau au 06.32.55.13.21**

Le matériel est à retirer le vendredi soir à 19h00 et à rapporter le lundi soir à 19h00 également. Le matériel est prêté à titre gracieux aux différentes associations bazogeaises. Pour les particuliers, nous vous prions de prendre vos dispositions afin de régler la somme le vendredi soir à l'enlèvement ou le lundi soir lors de la remise en place du matériel (paiement par chèque ou espèces). Bien sûr, nous vous remercions de prendre soin du matériel.

## LE PETIT-MUSÉE

Les rénovations ont continué cet été avec la pose de la porte d'entrée ainsi que l'affiche du musée au-dessus de la porte.

Les permanences pour les ouvertures du dimanche se sont déroulées normalement.

La fête du patrimoine avec la fabrication de sabots a suscité de la curiosité et un grand intérêt.

Pour la dernière ouverture, nous avons reçu des personnes de l'EHPAD de Clairefontaine des Herbiers.



## THÉÂTRE



Les Lézards de Bazoges reviennent sur les planches !

Après une saison 2017/2018 couronnée de succès, la troupe « Lézardscénique » a repris le chemin des répétitions en septembre dernier.

Cette année, les petits lézards sont encadrés par Séverine Foulonneau. Les 10 jeunes sont âgés de 8 à 12 ans. Ils présenteront en levée de rideau des adultes, une pièce qu'ils ont créée eux même de A à Z. Nous vous dévoilerons le titre de cette pièce d'ici quelques temps sur notre page facebook. Une raison de plus pour vous abonner !

Après « La toile s'en mêle » en 2018, la troupe adulte s'attaque à un nouveau genre de pièce : la comédie policière. Les 12 acteurs joueront « Petit jeu d'âme entre amis ».

L'histoire met en scène un groupe d'amis qui s'est donné rendez-vous pour un week-end, dans un manoir situé au cœur de la forêt de Brocéliande. Ils viennent ainsi participer à une « murder party », librement adaptée du célèbre jeu de société « Cluedo ». Mais, lorsqu'un vieil ami débarque alors que personne ne s'y attend, les retrouvailles s'annoncent palpitantes...

Nous vous donnons donc rendez-vous les **16, 17, 23 et 24 février et les 2 et 3 Mars 2019** pour découvrir ces deux créations.

À noter que la levée de rideau des enfants n'aura lieu que sur 3 séances les 2 derniers week-ends.

Vous avez une âme de bricoleur ? Vous avez envie de nous rejoindre dans l'organisation de cette saison ?

Contactez Madeline Bonneau au 06.03.16.64.30

Et d'ici là, rendez-vous sur notre page facebook « Troupe de théâtre de Bazoges en Pailleurs Lézardscénique » pour suivre l'actualité de la troupe, l'avancée de la saison 2018/2019 et gagner vos places !

## Foot USBB



Pour cette saison 2018-2019, quelques changements au sein du club. Un grand merci à Johann Liard pour ses 6 années de présidence.

Pas facile de lui succéder, une coprésidence a donc été mise en place (il faut bien 2 Beaurepairiens pour remplacer un Bazogeais). 😊

### + LE BUREAU 2018/2019

- **Co-président** : Sébastien BARRETEAU
- **Co-président** : Anthony RÉZEAU
- **Vice-président** : Jérémy GODET
- **Secrétaire** : Damien PLUCHON
- **Vice-secrétaire** : Mathéo HOARAU
- **Trésorier** : Maxime GUIBERT
- **Vice-trésorier** : Julien GOULET
- **Membres** : Johann LIARD, Cécile JEANNIÈRE, Julien DAHERON, Maxime VILLENEUVE, Eric PETITEAU, Jean-Marie BAZIREAU, Aurélien BIDAUD, Thibaud MOULIN, Sébastien GERMAIN, Flavien BOLLETEAU, Virginie GERMAIN, Christophe JUVIGNY, Christophe LÉVIN, Christophe BAUDRY, Alexis JOBARD, Jean-Jacques BOLLETEAU.

### + EFFECTIFS

<b>U7</b> :	20 joueurs	<b>Educateur</b> :	Marc BOSSARD
<b>U8/U9</b> :	32 joueurs	<b>Educateur</b> :	Sébastien GERMAIN
<b>U10/U11</b> :	24 joueurs	<b>Educateur</b> :	Aurélien BIDAUD
<b>U12/U13</b> :	36 joueurs	<b>Educateurs</b> :	Flavien BOLLETEAU Maxime BONNIN
<b>SENIORS</b> :	59 joueurs	<b>Educateur</b> :	Jérémie LARDEUX
<b>LOISIRS</b> :	20 joueurs	<b>Educateur</b> :	Christophe BAUDRY
<b>ARBITRES</b> :	Yohan LABORIEUX, Evan GROLLEAU, Damien PLUCHON		

## 12 CONSEILS POUR LES PARENTS DE JEUNES SPORTIFS



### N'OUBLIEZ PAS

- CE SONT DES ENFANTS
- LES ARBITRES PEUVENT SE TROMPER
- LES EDUCATEURS DONNENT DE LEUR TEMPS

### + GROUPEMENT DE JEUNES

Après plusieurs années passées en entente avec les communes de Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie, nous avons créé, la saison dernière, le groupement de jeunes **GJ St Fulgent USBB USG**. Nous entamons donc la 2ème année de ce groupement pour les catégories U15 et U18. Nos effectifs sont les suivants :

**U14/U15** : 48 joueurs **Educateur** : Davy BOSSARD  
**U16/U17/U18** : 53 joueurs **Educateur** : Bertrand RENELIER

Ce bel effectif, tant en quantité qu'en qualité nous a permis d'inscrire 3 équipes dans chaque catégorie, les équipes A évoluant en DDS, le plus haut niveau départemental. Les entraînements et les matchs se jouent sur les terrains des 4 communes, le samedi après-midi pour les U18 et le dimanche matin pour les U15.

Les personnes référentes de l'USB au sein du groupement sont Eric PETITEAU, Alexis JOBARD et Julien GOULET.

**USBB**

**BAZOGES BEAUREPAIRE**

**BARRETEAU Sébastien** (CO 1975 RE)

**REZEAU Anthony**

**VICE-PRÉSIDENT**  
**GODET Jérémy**

**SECRÉTAIRE**  
**PLUCHON Damien**

**TRÉSORIER**  
**GUIBERT Maxime**

**SECRÉTAIRE ADJOINT**  
**HOARAU Mathéo**

**TRÉSORIER ADJOINT**  
**GOULET Julien**

**Commissions sportives**

**Commissions partenariat et communication**

**Commissions extra-sportives**

**COMMISSION TRAVAUX ENTRETIEN et TRAÇAGE**  
**DAHERON Julien**

**COMMISSION JEUNES ET TOURNOIS**  
**GERMAIN Sébastien** **JOBARD Alexis**

**SPONSORS**  
**BARRETEAU Sébastien** (CO 1975 RE)

**COMMISSION MATÉRIEL et ÉQUIPEMENTS**  
**VILLENEUVE Maxime**

**BOUTIQUE USBB**  
**JEANNNIERE Cécile**

**COMMISSION GROUPEMENT de JEUNES**  
**PETITEAU Éric**

**COMMISSION BAR et ENTRÉES**  
**LIARD Johann**

**COMMUNICATION**  
**BOLLETEAU Jean- Jacques**

**- COMMISSION SENIORS**  
**- MARCHÉ GOURMANDE**  
**GODET Jérémy**

**COMMISSION ARBITRAGE**  
**MOULIN Thibaud**

## + MANIFESTATIONS

Notre 4<sup>ème</sup> tournoi de jeunes U11 / U13 s'est déroulé le samedi 8 Septembre 2018 au stade de Beaurepaire où 32 équipes étaient réunies. Le club de l'USBB était représenté en grand nombre avec 2 équipes U11 et 3 équipes U13. Le tournoi s'est à nouveau très bien déroulé et cette année, le soleil était avec nous. Rendez-vous le **samedi 14 Septembre 2019** pour la 5<sup>ème</sup> édition.



Malheureusement, nous n'avons pas pu maintenir notre traditionnel concours de belote car le district de foot de Vendée a planifié des matchs le dimanche 11 Novembre 2018.

- **Vendredi 11 Janvier 2019 (à 20h) :**  
tournoi futsal loisirs salle de sports Beaurepaire
- **Samedi 12 Janvier 2019 (9h-17h00) :**  
tournoi futsal U10-11 salle de sports Beaurepaire
- **Samedi 12 Janvier 2019 (17h-0h00) :**  
tournoi futsal inter-associations salle de sports Beaurepaire
- **Vendredi 14 Juin 2019 :**  
assemblée générale à Bazoges
- **Dimanche 23 Juin 2019 :**  
marche gourmande à Beaurepaire

## + SAISON 2018/2019

Cette année, le club a relancé la formation de jeunes éducateurs. Ainsi, Quentin CHEVALIER, Louis BARRETEAU et Loup BAUDON ont participé au module U8-U9 lors des vacances de la Toussaint. Ils devraient effectuer le module U10-U11 lors des vacances scolaires de Février.

À noter que nous sommes en permanence à la recherche de dirigeants, éducateurs, arbitres ou toutes autres personnes qui peuvent nous aider au bon fonctionnement de l'USBB. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas, venez nous rejoindre en contactant Sébastien BARRETEAU au 0676915800 ou Anthony RÉZEAU au 0619657284.

La saison dernière, l'équipe fanion a terminé première de son groupe et accède cette année à la Division 2, l'équipe réserve en D4 et l'équipe 3 en D5.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.

Merci à tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le club : encadrer nos jeunes (semaine et/ou week-end), entretenir les locaux, aider sur les manifestations, etc...

Pour finir, merci également aux joueurs, dirigeants et bénévoles qui ont décidé à l'issue de la saison dernière de « passer la main ».

**Toujours plus d'infos (manifestations, convocations, résultats, boutique...) sur [www.usbb.fr](http://www.usbb.fr)**

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.**

**Vive l'USBB !**



# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

## + SEPTEMBRE 1918 : LA CONTRE-OFFENSIVE ALLIÉE

À la fin du mois d'août, les attaques allemandes deviennent moins efficaces. Et grâce aux grosses divisions américaines, Foch dispose de réserves suffisantes et expérimentées : il projette une offensive de grande envergure dès le mois de septembre 1918.

1-Du 12 au 15 septembre, les Sammies (soldats des États-Unis) réduisent le saillant de Saint-Mihiel.

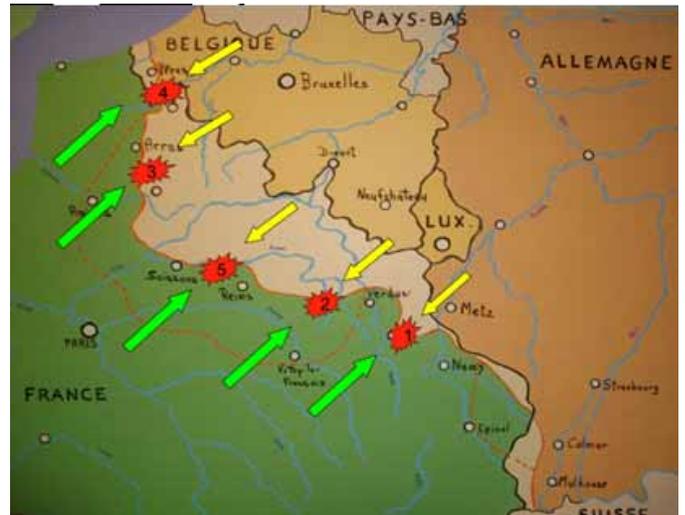
Puis Foch déclenche quatre offensives sur un front de 350 kilomètres.

2-Le 26 septembre, des troupes franco-américaines frappent entre Verdun et Reims.

3- Le 27 septembre, des troupes franco-britanniques attaquent et progressent dans le Nord.

4- Le 28 septembre, un groupement interallié belge, français et britannique passe à l'offensive en Flandre et dégage Ypres.

5-Enfin, le 29 septembre, les Franco-Britanniques attaquent entre l'Oise et Reims et percent la ligne Hindenburg.



Le succès est mitigé pour ces offensives qui piétinent essentiellement pour des raisons logistiques, mais produisent un effet psychologique indiscutable.

## + 11 NOVEMBRE 1918 : LE DÉNOUEMENT

Le commandement allemand voit alors dans l'armistice la seule issue possible pour éviter la catastrophe militaire. Pendant le mois d'octobre, les Alliés continuent leur avancée vers la Belgique :

- Le groupe d'armées franco-belge marche en direction de Bruges.

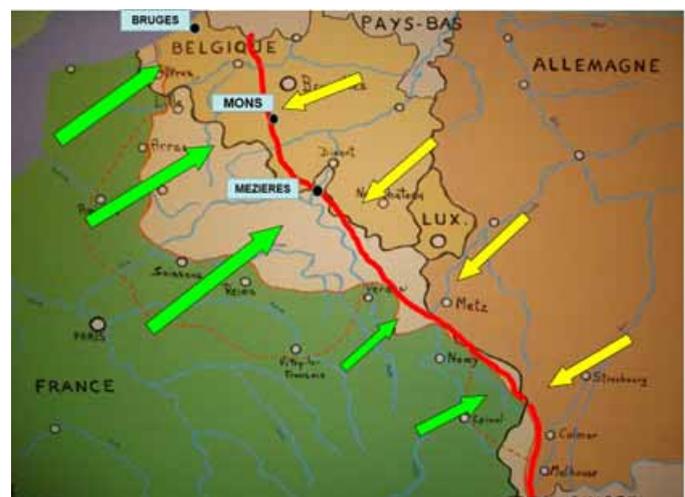
- Au centre, l'armée britannique attaque vers Mons.

- Enfin, les Franco-Américains font à nouveau pression vers Mézières.

L'armée allemande, épuisée, se replie tandis que la révolution gronde en Allemagne.

Finalement, les négociations diplomatiques aboutissent à un armistice le 11 novembre 1918 signé dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne.

**Ce n'est pas encore la paix, mais la guerre est terminée.**



Avancée des Alliés le 11 novembre 1918

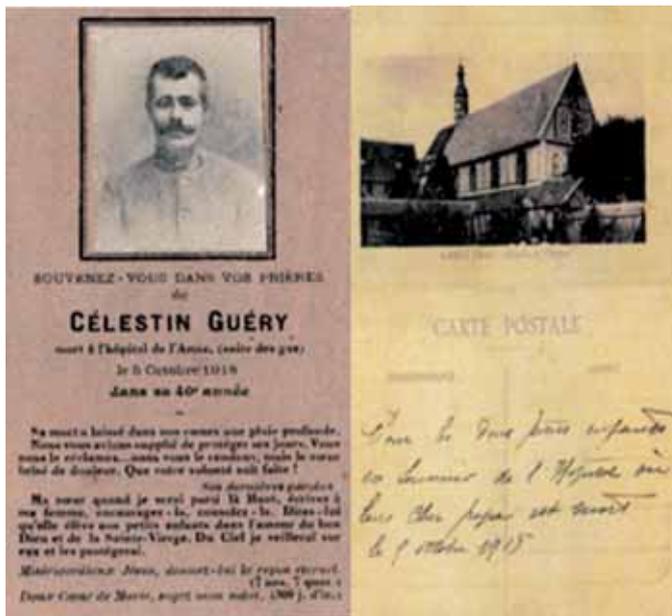


## BAZOGÉAIS DÉCÉDÉS PENDANT CETTE PÉRIODE ET EN 1919

		Date et Lieu du décès				
GUERY	Celestin	05-oct	1918	l'Aigle (Orne)	Intoxication Gaz	40ans Agriculteur
HERAUD	Marcel	01-nov	1918	Mesgrigny (Aube)	Blessures	20ans Agriculteur
GUERIN	Eugene	12-avr	1919	Hagueneau (Bas Rhin)	Blessures	21ans Agriculteur

**Célestin GUERY** a participé à toute la grande guerre, aux batailles des Ardennes, de Champagne, de Verdun, de la Marne. Intoxiqué par gaz en Août 1918 dans la Somme, il sera hospitalisé à l'Aigle (Orne) dans un hospice tenu par des religieuses. Il y décèdera avant l'armistice, le 5 octobre 1918 à 40 ans. Marié et père de 2 enfants, sa femme recevra par courrier, ses dernières paroles que l'on retrouve ci-dessous.

Pour témoigner notre reconnaissance « aux combattants 14-18 », nous avons mis à l'honneur 2 poilus bazogéais rentrés de cette guerre, blessés moralement et physiquement.



Le 11 novembre 2018, pour commémorer le 100ème anniversaire de cet armistice et en souvenir de tous les bazogéais combattants de 14-18, nous avons dévoilé 2 plaques sur notre monument aux morts avec l'inscription :



**Constant CHAIGNEAU**, incorporé en avril 1913, fut blessé une première fois au bras droit en août 1914 du côté de Nancy. De toutes les grandes batailles de 1914 à 1918, il recevra des citations du régiment à 2 reprises avant d'être à nouveau blessé dans la dernière offensive en approchant de la frontière belge le 1er novembre 1918. Hospitalisé dans les hôpitaux nantais, il recevra la visite du Père La Victoire « Clémenceau ». Il en sortira définitivement le 9 avril 1919 après 5 ans et demi passés loin de sa famille et sera nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 4 novembre 1976.





**Pierre Sachot**, nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, a reçu cette décoration des mains du Général De GAULE en 1935.

Mobilisé en 1914, il est blessé au Chemin des Dames en avril 1917, il est fait prisonnier et interné en Allemagne. Considéré comme grand blessé, il est rapatrié en juin 1918 et hospitalisé à Toulouse où il sera amputé du bras gauche.

<b>GUERRE 14-18</b>		
<b>Quelques chiffres</b>		
	Bazoges en Paillers	France
Population 1896	1017	38 343 192
Population 1906	918	39 252 245
Population 1911	805	39 601 309
Hommes Bazogais nés entre 1867 et 1899 (1)	492	
Mobilisés	266	8 400 000
Blessés	90	3 400 000
Prisonniers	28	440 000
Décédés	45	1 400 000
Pupilles de la Nation	30	986 000
(1) Les français mobilisables étaient nés entre 1867 et 1899		

# JEU DES ERREURS

**+** 8 erreurs se sont glissées dans cette photo. **Saurez-vous les démasquer?**

(réponses dans le prochain N°)

**Photo ORIGINALE**



**Photo AVEC ERREURS**



**+** RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN



**Photo ORIGINALE**



**Photo AVEC ERREURS**

## UN BAZOGEAIS À L'ÉLYSÉE !

*L'équipe municipale remercie Mathéo Roirand d'avoir répondu à nos quelques questions suite à son stage à l'Élysée.*



**- Peux-tu nous rappeler comment tu as décroché ce stage à l'Élysée?**

J'ai décroché mon stage à l'Élysée après 5 lettres écrites au Président puis après ma rencontre avec celui-ci lors de sa visite à Mouchamps.

**- Surprenant un tel lieu de stage à ton âge, pourquoi avoir fait ce choix et avoir autant insisté?**

Depuis la campagne présidentielle, la politique est devenue une passion, voilà pourquoi avoir autant insisté.

**- Qu'as-tu fait durant ta semaine à l'Élysée?**

J'ai visité le palais, travaillé au service presse de la présidence puis fait des déplacements avec le Président.

**- Qu'est ce qui t'as le plus intéressé? Ce que tu as le moins apprécié ?**

J'ai tout apprécié mais mon moment cœur du stage a été ma rencontre avec le Président puis la traversée de Paris en convoi présidentiel.

**- As-tu eu des conseils du Président de la République pour pouvoir accéder à ce rôle ?**

Il m'a dit : « Garde la tête haute et fonce vers tes rêves. »

**- Quelles ont été les réactions autour de toi avant et après ce stage?**

Ce stage a créé beaucoup d'agitation autour de moi, dans les medias comme dans ma famille. Ça a été un moment très intense et très intéressant.

**- Est ce que tu trouves que tu as changé depuis ton stage?**

Je trouve qu'après avoir vécu ça, j'ai muri dans mes opinions et dans ma façon de faire car on m'a pris pour un adulte.

**- As-tu d'autres projets de stages dans le domaine de la politique ?**

En janvier, je vais effectuer un stage au conseil départemental de la Vendée dans la continuité de ce stage à l'Élysée.



## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

17 janvier 2018	BOIVINEAU Lucas
12 avril 2018	GOUDET GUIBERT Emy
14 mai 2018	GODET Zélie
25 mai 2018	RIPOCHE Louka
16 juin 2018	BARTEAU Élio
24 juin 2018	ARNAUD Liam
29 juin 2018	BONNEAU Rose
8 juillet 2018	GROLLEAU Julia
16 août 2018	GROSSIN Paul
16 août 2018	GROSSIN Clément
25 août 2018	GRIÈRE Hailey
6 septembre 2018	BRECHET Lina
8 novembre 2018	REMAUD Elina



### MARIAGES

21 avril 2018	MARTINEAU Guillaume & JAMIN Aurélie
5 mai 2018	BONNEAU Eric & BROUSSEAU Madeline
12 mai 2018	GAUBERT Anthony & LAFON Célia
9 juin 2018	AUGEREAU Frédéric & PAQUEREAU Céline
9 juin 2018	MECHINEAU Etienne & GABORIEAU Marjolaine
30 juin 2018	GUIBERT Etienne & GUIGNARD Patricia
21 juillet 2018	LIBAUD Gaël & BADREAU Aurélie
22 septembre 2018	RAUTUREAU Marion & LIEGEAS Mathieu
22 septembre 2018	KRUEZI Florim & JAMIN Véronique
21 octobre 2018	JAUD Louis-Marie & DIANZOLO Anne



### DÉCÈS

18 janvier 2018	LOIZEAU Marie veuve Richeux
22 mai 2018	MARTINET Sylvie veuve Pluchon
3 juillet 2018	GABORIEAU Marie veuve Butrot

## PLUVIOMÉTRIE

### + SUR LA COMMUNE

Avril:	83 mm
Mai:	38,5 mm
Juin:	114,5 mm
Juillet:	67,5 mm
Août:	40 mm
Septembre:	17,5 mm
Octobre:	36,5 mm
Novembre (au 28):	128 mm

# INFOS PRATIQUES

## + MAIRIE : 02.51.07.73.32

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

## + AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00

**HORAIRES D'OUVERTURE** : Du lundi au vendredi: 13H30 à 16H15

**LEVÉE DU COURRIER** : L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

**L'agence sera fermée le 24, 26 et 31 décembre 2018 et le 2 janvier 2019.**

## + BIBLIOTHÈQUE

**Mardi** : 19H00 à 20H00, **Mercredi** : 16H30 à 18H30 et **Dimanche** : 10H30 à 12H00

## + DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussetière (Chavagne en Pailiers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	14h/18h	14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

## + NUMÉROS UTILES

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

**Médecin de garde la nuit ou le week-end** :  
116 117

**Urgence vitale (samu)** :  
15

**Pharmacie de garde** : 32 37

**Dentistes (WE et jours fériés)** :  
02 51 46 28 83

**Urgences mobiles** : 112

**Police** : 17

## + CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHE SUR YON – Site Travot  
**Nouveaux horaires** : Lundi, Mardi, Jeudi  
et Vendredi de 8 H 45 – 12 H 00 /  
13 H 30 – 16 H 15 (fermé le mercredi)

## + TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU

**Nouveaux horaires** : Lundi, Mardi et Jeudi  
de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H.  
Mercredi et Vendredi de 9 H à 12 H 30  
(fermé l'après midi)

## + ASSISTANTE SOCIALE

**Mme CAPRIOTTI** 02 28 85 76 00  
(peut se déplacer en Mairie si besoin)

# CALENDRIER

## + MANIFESTATIONS 2019

### Janvier

**Vendredi 4 janvier**

Championnat de palet - Salle des Mottais

**Samedi 5 janvier**

Vœux de la Municipalité - Salle des Mottais

**Samedi 12 janvier**

Tournoi Futsal - USBB - Salle de sport, Beurepaire

**Jedi 17 janvier**

Assemblée Générale - Les Bambinous - Chavagnes-en-Paillers

**Vendredi 18 janvier**

Championnat de palet - Salle des Mottais

**Jedi 24 janvier**

Assemblée Générale - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

**Samedi 26 janvier**

Inter quartiers de palets - Comité des fêtes - Salle des Mottais

### Février

**Vendredi 1er février**

Assemblée Générale - AFN - Foyer Communal

**Samedi 2 février**

Concours de belote - Tennis club - Foyer Communal

**Dimanche 10 février**

Loto - OGEC - Salle des Mottais

**Samedi 16 et Dimanche 17 février**

Théâtre - Troupe Lézardscénique - Salle des Mottais

**Dimanche 17 février**

Course et randonnée d'orientation - Cabane à rires - L'Ortay

**Samedi 23 et Dimanche 24 février**

Théâtre - Expression libre - Salle des Mottais

### Mars

**Samedi 2 mars**

Assemblée Générale - Guerouée du bocage - Foyer Communal

**Samedi 2 et Dimanche 3 mars**

Théâtre - Expression libre - Salle des Mottais

**Samedi 9 mars**

Repas de la chasse - Salle des Mottais

**Jedi 21 mars**

Assemblée Générale - Cabane à rires - Foyer Communal

**Vendredi 22 mars**

Championnat de palet - Salle des Mottais

**Samedi 23 mars**

Carnaval - Ecole St Pierre

### Avril

**Jedi 11 avril**

Repas de Pâques - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

**Lundi 22 avril**

Chasse aux œufs - Conseil Municipal des Enfants - Parc de la Mairie

### Mai

**Mardi 8 mai**

Commémorations - UNC.AFN - Cimetière

**Samedi 11 mai**

Assemblée Générale - Club de palet - Foyer communal

**Samedi 18 et Dimanche 19 mai**

Préveil - Comité des fêtes

**Dimanche 26 mai**

Opération « Nettoyons notre commune » + Fête des voisins

Elections européennes

### Juin

**Samedi 1er juin**

Fête du Tennis

**Jedi 6 juin**

Assemblée Générale - Petit musée - Foyer communal

**Vendredi 14 juin**

Assemblée Générale - USBB - Foyer communal

**Dimanche 16 juin**

Kermesse - Ecole/OGEC - Parc de la Mairie

**Samedi 22 juin**

Marche gourmande - USBB

**Vendredi 28 juin**

Boum - La cabane à rires - Salle des Mottais

Concours de pétanque - Comité des fêtes - Parc de la mairie

### Juillet

**Samedi 6 juillet**

Rallye auto/moto - Moto club

**Jedi 25 juillet**

Fête du centre - La cabane à rires - Salle des Mottais

# INVITATION

Monsieur Le Maire  
et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter  
à la cérémonie des vœux qui aura lieu

**le samedi 5 Janvier 2019  
à 11h00  
à la salle des Mottais.**

Nous profiterons de cette occasion  
pour faire un bilan de l'année passée  
et évoquerons les projets pour 2019.